



COPIE DE RÉSOLUTION

Le 14 juillet 2008

A une session ordinaire du 07 juillet 2008 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Daniel Morin, Madame la conseillère France Perreault, Messieurs les conseillers Yves Coutu, , Raymond Letarte, Yvon Larochelle, Pascal Gagnon-Lalande et Yves Jolin.

Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

274-07.2008 DEMANDE DE MÉMOIRE POUR LE MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL

CONSIDÉRANT QUE l'Examen stratégique de la Société des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

CONSIDÉRANT QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

CONSIDÉRANT QUE les régions rurales seraient automatiquement désavantagées au niveau des services étant donné leurs populations moins nombreuses que dans les villes;

CONSIDÉRANT QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Letarte, appuyé par Monsieur le conseiller Pascal Gagnon-Lalande et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton fasse parvenir copie de cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant l'opposition du conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

ET QUE la société Canadienne des Postes maintienne les services dans leurs états actuels.

ADOPTION : 6 POUR

Vraie copie certifiée conforme


Sylvie Champagne,
Directrice générale et secrétaire-trésorière